

Délibération

Réunion du comité du 27 décembre 2017 Délibération n°2017-25

Adhésion à la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire

*Nombre de membres du Comité Syndical : 113
Nombre de Conseillers en exercice : 113*

*Date de la 1^{ère} convocation : 14 décembre 2017
Présents le 20 décembre 2017 : 21 – quorum non atteint*

Date de la 2^{ème} convocation en application de l'article L2121-17 du CGCT : 21 décembre 2017

Président de séance : Yvon LERAT

Présents 26 : Martin ARNOUT, Marie-Annick BENATRE, Joseph BEZIER, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Jacques DALIBERT, Yves DAUVE, Serge DAVID, Dominique DUCLOS, Joël GEFFROY, André LANCIEN, Sylvain LEFEUVRE, Jean-Louis LELIEVRE, Jean-Claude LEMASSON, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Alain MANARA, David MARTINEAU, Jean-Paul NICOLAS, Rémy NICOLEAU, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Annie ROCHEREAU PRAUD, Alain ROYER, André SOBCZAK.

Absents et représentés 10 : Bertrand AFFILE donne pouvoir à Jocelyn BUREAU, Gérard ALLARD donne pouvoir à Michel CAILLAUD, Christian BIGUET donne pouvoir à Jean-Paul NICOLAS, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à André SOBCZAK, Joseph PARPAILLON donne pouvoir à Serge DAVID, Pascal PRAS donne pouvoir à Martin ARNOUT, Alain ROBERT donne pouvoir à David MARTINEAU, Johanna ROLLAND donne pouvoir à Jean-Claude LEMASSON, Fabrice ROUSSEL donne pouvoir à Dominique DUCLOS, David SAMZUN donne pouvoir à Eric PROVOST.

Absents et excusés 77 : Jean-Guy ALIX, Rodolphe AMAILLAND, Claude AUFORT, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Cécile BIR, Benoit BLINEAU, Pascal BOLO, Christian BRUN, Jean-Michel BUF, Eric BUQUEN, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Pascale CHIRON, Jacky CLOUET, Mahel COPPEY, Christophe COTTA, Christian COUTURIER, Laurianne DENIAUD, Marc DENIS, Edouard DEUX, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Marie-Cécile GESSANT, Jacques GILLAIZEAU, Frédéric GREGOIRE, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Laurence GUILLEMIN, Pascal HAMEAU, Pierre HAY, Jean-Yves HENRY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Claude LABARRE, Julie LAERNOES, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Michel LUCAS, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Dominique MANACH, Pascal MARTIN, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Alain MICHELOT, Marie-Hélène MONTFORT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NAUD, Barbara NOURRY, Nicolas OUDAERT, Louis OUISSE, François OUVARD, Jean-Claude PELLETEUR, Thomas QUERO, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Thierry RYO, Claudine SACHOT, Aymeric SEASSAU, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Pierre THOMERE, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité du 20 décembre 2017
Délibération n°2017-25

Adhésion à la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire

Yvon LERAT, Président de séance,

Expose :

Créée en 2004, la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire a pour mission de développer la diffusion, la promotion, la création et la production d'évènements liés à l'architecture, le paysage, l'urbanisme, et l'art auprès d'un large public, tous âges et catégories socio-professionnelles confondus, en partenariat avec les structures existantes dans le domaine - École nationale supérieure d'architecture de Nantes, écoles d'art, Ardepa, Maison de l'Architecture du Paysage et des Territoires (Angers) et les 5 CAUE de la région. Afin de diversifier son public, elle travaille également avec les structures culturelles de la région, telles que le Lieu Unique, le Voyage à Nantes, le centre culturel européen, Cosmopolis, Angers Nantes Opéra...

La maison de l'architecture est implantée sur l'Île de Nantes, au sein du quartier de la création. A proximité de l'école d'architecture, de la Fabrique (lieu des musiques actuelles) et du Hangar à Bananes, elle est au cœur d'un pôle culturel dynamique.

Elle est également un centre de ressources d'informations. Elle fonctionne avec l'aide des institutions, des collectivités territoriales, du Club Partenaires et des cotisations de ses adhérents.

Le Pôle Métropolitain a déjà collaboré, en 2015, avec la Maison Régionale pour l'organisation d'une exposition croisée sur l'architecture du paysage suisse vue par 28 agences helvètes "**Swiss touch in landscape architecture**" et sur l'appel à concepteurs «**Eau & Paysages** ; ainsi que l'organisation d'une conférence commune le 25 février 2015.

Considérant qu'il est de l'intérêt du pôle métropolitain d'adhérer à la maison de l'architecture pour :

- développer des partenariats sur la mise en œuvre et la promotion des actions menées en propre par le pôle métropolitain,
- mettre en place un dispositif de résidences d'architectes,
- organiser des évènements visant à assurer la diffusion, la promotion

Délibération

Réunion du comité du 20 décembre 2017

Délibération n°2017-25

Adhésion à la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire

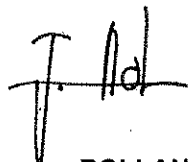
En application des statuts de la Maison Régionale de l'Architecture et des décisions de son conseil d'administration, la cotisation annuelle pour les institutions publiques est fixée à 500€ par an.

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- décide de l'adhésion pour quatre ans de 2017 à 2021 du Pôle Métropolitain à la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire ;
- indique que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle seront inscrits au budget du pôle
- autorise Madame la Présidente et Monsieur le 1^{ER} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE

Nantes, le 27 Décembre 2017



Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : POLE METROPOLITAIN NANTES ST NAZAIRE

Utilisateur : MOULINIE Claire

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2017_25_DEL_CS
Date de la décision:	2017-12-27 00:00:00+01
Objet:	délibération 2017-25 du comité syndical du 27 décembre 2017 : adhésion à la maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire
Classification matières/sous-matières:	5.3.6
Identifiant unique:	044-200035335-20171227-2017_25_DEL_CS-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 044-200035335-20171227-2017_25_DEL_CS-DE-1-1_0.xml	text/xml	953
<i>nom de original:</i> 2017 12 27 delib 2017_25 Adhesion 2018 2021 MRAPDL signé.pdf	application/pdf	117554
<i>nom de métier:</i> 044-200035335-20171227-2017_25_DEL_CS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117554

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 décembre 2017 à 15h47min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 décembre 2017 à 15h56min00s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	27 décembre 2017 à 15h57min07s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	27 décembre 2017 à 15h58min36s	Recu par le MIOCT le 2017-12-27

